

# Dettes des États : des préjugés qui ont la vie dure !

Le Collectif pour un Audit Citoyen de la dette publique (CAC) tente d'expliquer au plus grand nombre les enjeux de la crise économique actuelle. Il insiste sur le fait qu'il ne faut pas se résigner car des solutions existent. Il est nécessaire de donner la voix et de se faire entendre dans le débat public.

Le Collectif dénonce 6 stéréotypes forts-ment bien ancrés dans l'imaginaire collectif et qui seraient aux origines d'une dette publique toujours plus lourde.

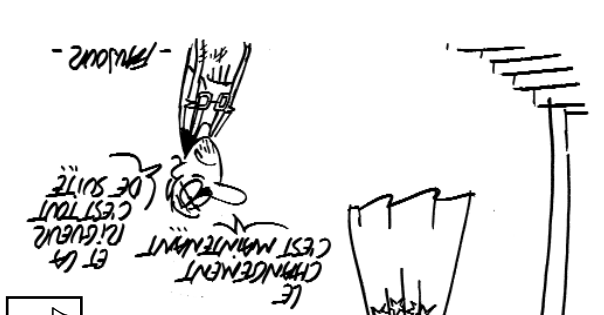
♦ **"La dette publique est la conséquence d'une explosion des dépenses publiques."** Cette affirmation est fautive. En effet, la dette n'a cessé de décroître entre 1993 (année où elle a atteint son plus haut taux) et 2007. Il n'y a jamais eu d'explosion des dépenses et pour comprendre le creusement des déficits publics, il y a d'ailleurs des explications. Le manque de recettes fiscales ou la crise financière de 2007-08 sont beaucoup plus pertinents pour essayer d'analyser la situation.

♦ **"La France n'est plus capable de financer son train de vie, nous vivons au-dessus de nos moyens."** Nouvelle inexactitude! C'est la baisse des recettes et non l'explosion des dépenses qui est responsable des déficits. La main-mise des marchés financiers sur nos économies nationales les dégrade chaque jour davantage.

♦ **"Ce sont les États qui sont responsables de la crise de la dette, les marchés financiers n'y sont pour rien!"** Encore une fois énorme contre-vérité. Il est prouvé par de nombreux experts économiques que la crise est le résultat de la spéculation excessive des banques privées accompagnée par leurs armées de traders). La solution semble relativement accessible, il faut que les États se mettent d'accord pour peu à peu désarmer les marchés.

♦ **"Il n'y a pas d'autre choix que de rassurer les marchés financiers."** On veut nous faire croire que les marchés financiers sont possibles en se donnant les moyens d'un financement public et démocratique de cette économie. On peut aussi imaginer une relance qui ne serait pas tournée vers la croissance à tout prix mais vers les services et les biens communs pour une prospérité de qualité. Mais à la place, on veut imposer l'austérité pour "rassurer les marchés". Non seulement on ne s'attaque pas au problème mais on aggrave la situation !

♦ **"Il faut imposer zéro déficit comme règle d'or des finances publiques"** C'est à la fois un énorme non-sens et très dangereux. En effet, l'État doit se donner les moyens d'intervenir dans l'économie et investir pour par exemple améliorer la dette publique déjà actifs dans le Finistère (Brest, Quimper, Morlaix...).



# Un toit, c'est un droit !

Depuis l'été dernier, à Brest, des personnes étrangères en demande de papiers, pour la plupart demeurant dans des appartements, sont abandonnées à la rue, parfois avec des enfants. Ces personnes ne trouvent souvent pour dormir que le hall d'entrée de l'AFTAM (association de personnes dans la précarité d'un hébergement en hôtel, renouvelé (ou non) de semaine en semaine, le préfet s'arroge le droit de faire le tri entre les familles qui mériteraient d'être hébergées et les personnes sans enfant. L'État a l'obligation légale de loger les personnes demandeuses d'asile. Pour l'instant, ces luttes ont toujours débouché sur une solution d'hébergement. Mais ces hébergements sont toujours précaires, de courte durée, et parfois loin de Brest.

Comme si cela ne suffisait pas, la préfecture du Finistère a annoncé la cessation du paiement des chambres d'hôtels à plus de 100 personnes qu'elle hébergeait. Ces personnes sont donc menacées d'être tout simplement mises à la rue jeudi 7 juin, comme c'était déjà le cas la semaine dernière. En plus de maintenir des dizaines de personnes dans la précarité d'un hébergement en hôtel, l'État accompagne les demandeurs d'asile à leur arrivée à Brest). Face à cette situation, des occupations de bâtiments publics ont eu lieu, avec les personnes concernées, pour exiger des logements. Pour l'instant, ces luttes ont toujours débouché sur une solution d'hébergement. Mais ces hébergements sont toujours précaires, de courte durée, et parfois loin de Brest.

# -13.000 postes : la rentrée impossible

La droite qui organise depuis dix ans la régression sociale, la casse des garanties collectives, de l'École Publique, de l'université et de l'enseignement des services publics a subi par les urnes le 6 mai une défaite politique. Sarkozy et les siens ont mené cette politique avec une constance qui n'a d'égale que sa nocivité pour le plus grand nombre. Aujourd'hui cette politique doit cesser.

**Refuser la rentrée prévue par Sarkozy-Fillon-Chatel**  
Au cours du quinquennat qui s'achève, l'Éducation nationale a connu le pire plan social de son histoire. La formation professionnelle initiale et continue des enseignants a été mise à sac. Toute l'aide à la difficulté scolaire a été externalisée à tous les niveaux dans ce qui s'installe comme un véritable « marché de l'angoisse ». Les Rased ont été démantelés. Les classes de collèges et de lycées ont vu leurs effectifs augmenter sans cesse. Pour accompagner des contre-réformes contestées par toute la communauté éducative, Sarkozy et Fillon ont supprimé en 4 ans 75 000 postes et 13 000 nouvelles suppressions sont toujours prévues pour la rentrée 2012 ( la suppression de 14.000 postes était prévue au budget par le gouvernement de droite, Hollande a promis le rétablissement de 1000 postes).

**Nous ne voulons pas faire la rentrée dans ces conditions.**  
13 000 postes en moins c'est une année supplémentaire de destruction pour l'École Publique de la maternelle à l'université. C'est une année de plus de régression scolaire. Nous savons que nombre d'enfants des classes populaires sont les victimes assurées de ces politiques de régression. Nous voulons stopper immédiatement la logique des suppressions de postes qui casse les collectifs de travail à tous les niveaux

Sud éducation a sollicité fin mai les organisations syndicales du Finistère pour construire l'action dans l'unité des personnels et de leurs syndicats. Nous n'avons malheureusement pas été suivi.  
**Malgré tout, nous ne nous taisons pas.** Si le nouveau ministre Vincent Peillon affirme vouloir reconstruire, il doit d'abord éviter une année supplémentaire de démolition.  
**Rassemblements nous mercredi 13 juin, 10h30 devant l'Inspection à Quimper.**



dispensé de timbrage  
**Brest CTC**  
déposé le 08/06/2012  
**P PRESSE**  
DISTRIBUÉE  
LA POSTE  
2, rue Amiral Nielly  
29200 Brest  
SUD éducation

juin 2012 n° 113

## Remplacements dans le second degré

# Gabegie et omerتا sont restées la règle

Dans son édition du 26 mai der- nière, le journal Le Monde révélait le bilan du système de remplace- ment des enseignants du second degré. Après l'échec cinglant de la mastérisation, celui de l'assoupli- santes : les taux de remplacement oscillent entre 1 % et 27 % selon les académies !

Le corps des TZR (Titulaires sur Zone de REMPLACEMENT) existe pourtant bel et bien depuis long- temps, mais ces collègues sont prioritairement affectés sur des remplacements longs. Aussi, les chefs d'établissement sont à l'affût de 'étudiants disponibles ou distri- buent des heures supplémentai- res... et se heurtent dans le premier cas aux restrictions de stages impo- sés par la réforme de la formation de 2010, et s'attaquent dans le second cas au temps de service privé et aucun chiffre-pôle-mique n'est avancé. En revanche, le mode de remédiation des absen- ces surprend par son inégalité et son inefficacité : seules les absen- ces longues (maladie, maternité, adoption...) ont été prises en compte avec 96% de remplace-

### Un système inefficace

niveau de l'Institution.

l'espèce d'omerta qui entoure la question scolaire au plus haut niveau de l'Institution.

**Des solutions inacceptables**
Le mode de remédiation des absen- ces surprend par son inégalité et son inefficacité : seules les absen- ces longues (maladie, maternité, adoption...) ont été prises en compte avec 96% de remplace-

ment et frontalement aux statuts des enseignants. En toute cohérence comptable, les inspecteurs s'attaquent directe- ment et frontalement aux statuts des enseignants. En toute cohérence comptable, les inspecteurs s'attaquent directe- ment et frontalement aux statuts des enseignants.

# Résorption de la précarité : une loi trompeuse

Le 13 mars dernier était publiée au Journal offi- ciel la loi Sauvadet sur la résorption de la préca- rité dans la fonction publique. Une loi qui apporte bien peu d'améliorations significatives à la cause des précaires.

### Les conditions de titularisation

Le texte comporte deux aspects. D'une part, il prévoit les conditions de titularisation des agents contractuels de droit public en posant des conditions restrictives. Pour en bénéficier, il faut en effet avoir occupé un emploi à temps complet ou partiel pendant au moins quatre ans en équivalent temps plein sur la période de six ans précédant le 31 mars 2011. Les périodes de temps partiel avec une quotité inférieure à 50 % sont assimilées à trois quarts de temps complet. Il faut également être en poste avec une quotité d'au moins 70 % au 31 mars 2011. A ces conditions seulement, les bénéficiaires peuvent accéder à des concours réservés... qui, comme tout concours, ne garantissent nulle- ment leur titularisation effective.

### La transformation de CD en CDI

L'autre volet de la loi concerne la transforma- tion automatique d'un certain nombre de CDD d'agents non titulaires de la fonction publique en CDI. Les conditions nécessaires pour y avoir droit sont, là aussi, très précises. Les agents doi- vent être en poste à la date de la publication de la loi (13/03/12) et avoir travaillé au moins six ans au cours des huit dernières années (trois ans pendant les quatre dernières années pour les

agents de plus de 55 ans) auprès du même département ministériel ou du même établis- sement public. Les services effectus dans l'ensei- gnement privé sous contrat d'association sont pris en compte. **Important** : L'ancienneté de 6 ans de services publics effectifs s'apprécie de date à date et non en équivalent temps plein, ce qui conduit à ne pas pratiser le temps de service lorsque les agents ont à temps partiel. Paradoxalement, le cal- cul se fera différemment pour les agents qui rempliront les conditions postérieurement à la date de parution de la loi, donc après le 13/03/12. Pour eux, les services pris en compte pour le calcul des 6 années seront considérés comme ayant été effectués à temps plein quelle que soit la quotité réellement effectuée.

En effet, la proportion des fonctionnaires non-titulaires a progressé de 31 % entre 1998 et 2008. D'après les projections, le projet de loi ne concernerait que 17 % des contractuels pou- vant prétendre à la titularisation (sans garantie de l'obéir) ou accéder à un CDI.

### Peu de retombées concrètes

Dans l'éducation nationale, sur les 165 500 non-titulaires, une minorité serait aussi concernée par le projet puisque la majorité d'entre eux relèvent de contrats aidés exclus de la loi. Et sur les 23 561 contractuels enseignants, à peine plus de 10 000 entreraient dans le champ d'ap- plication du texte. De plus, la loi privilégie le CDI à la titularisation, pérennisant la précarité puisque le contrat peut être rompu si le poste disparaît.

#### Titularisation de tous, sans condition

Sud Education récusé ce texte qui ne met, en aucune manière, fin à la précarité dans la fonc- tion publique et rsque d'accentuer les fractures entre différentes catégories de précaires. Seule une titularisation de tous les personnels préca- res, qui ont d'ores et déjà fait leurs preuves dans des conditions souvent très difficiles est à même de garantir une véritable résorption de la préca- rité, ce qui implique de créer les postes nécessai- res.

bl.ic.fr

(1)–Chiffres disponibles sur le site emploipu–

C'est à l'initiative de l'actuel minis- tre de l'Education, Vincent Peillon, que ce rapport a été rendu public. A nous d'agir pour recevoir de sa part des réponses claires et grati- fiantes pour l'ensemble des parties concernées par la question scolaire sans lesquelles aucune améliora- tion du fonctionnement de l'école n'est possible !

### Des réponses attendues

laïres et désespérances sociales.

gétaire, le nouveau pouvoir élu se condamne à entretenir échecs sco- laires et désespérances sociales.

fort bien disposer de tous les moyens comptables de l'appareil d'Etat pour aboutir à une ineffica- cité record dans presque tous les domaines. Pourtant, sans un revi- rement complet de politique bud- gétaire, le nouveau pouvoir élu se

Dans le cadre de la préparation d'un colloque universitaire et syn- dical (les 25 et 26 octobre 2012) intitulé " La place des rapports hiérarchiques dans la souffrance au travail, l'exemple du secteur public", SUD éducation 29 a proposé une communication suite au travail que nous avons engagé sur la question depuis 2 ans. Nous la publions ici.

Proposition de communication de SUD Education 29 Olivier Cuzon, Sylvie Horellou, Denise Le Gac, Solenn Le Goues, Danièle Leyer, Sébastien Ménès, Michel Bouny, Emmanuelle Abiven, Catherine Le Page, Michèle Le Roux – enseignants adhé- rents SUD éducation 29

### D'un stage de formation...

Nicole Roux – MCF sociologue – UB0-ARS EA 3149 Atelier de recherche sociologique

En janvier 2011, SUD Education 29 a initié deux journées de for- mations intitulées : « Souffrance, stress, pression, hiérarchie... nos conditions de travail en question » , animées et coordonnées par Cyril Labous, psychologue au CHU de Brest. Au total environ une cinquantaine de personnes ont suivi ces journées qui ont donné lieu à une synthèse analytique qui a permis, à partir des témoignages et des différentes interventions, d'identifier cinq fac- teurs de stress : les difficultés intrinsèques à la fonction, la polyval- lence ou dilution des missions, le poids du contrôle et de l'évalua- tion directe et indirecte, l'atavisme ou la remise en question identitaire, la rapide mutation de l'établissement scolaire en nouvelle culture d'entreprise.

### ... à une enquête sociologique...

En septembre 2011, forte de cette expérience, l'équipe a considé- ré qu'il serait pertinent de mener une enquête sociologique de tel ou tel grand ampleur permettant de quantifier ce qui relève de la réalité actuelle des conditions de travail.

Dès la première rencontre, avec une sociologue adhérente, le groupe prend la mesure du travail que représente une telle démar- che, de la nécessité de rigueur et de méthode pour produire des résultats sérieux, indiscutables et scientifiquement valides. Un ate- lier de co-production de savoir se met alors en place où se parta- gent entre tous : les acquis de la formation précédente des uns, les expériences et la connaissance du terrain des autres et un savoir-faire méthodologique. Les deux premières rencontres en favorisèrent dimensions que nous voulions retenir pour l'enquête, de réfléchir à l'échantillon pour finalement cibler une population de l'éducation nationale, les enseignants, et de réfléchir sur les varia- bles/questions dont nous avions besoin pour élaborer un premier questionnaire test. Ce dernier est passé courant décembre auprès d'une trentaine d'enseignants. Sur la base de ce test nous avons élaboré courant janvier 2012 un questionnaire final. Et nous met- tons en place une stratégie de passation, afin de neutraliser cer- tains biais, et de reliace avec pour objectif initial un retour de 300 questionnaires. Les problèmes techniques et méthodologiques de la saisie et du traitement des données sont également cadrés à ce moment-là.

### ... pour ouvrir sur un colloque.

La communication proposée pour ce colloque va rendre compte d'une partie des résultats de cette enquête passée dans le départe- ment du Finistère avec presque 280 répondants. Fin mars 2012, nous avons pu effectuer une première série de traitements des données sur une partie de l'échantillon déjà saisi (n=186, la saisie



ENTREPRISES.

60% DES DIRIGEANTS

SONT STRESSÉS

LA JAGUAR

OU LA FERRARI?



Les variables caractérisant la population vont nous permettre d'observer si, pour nos répondants, il y a une variation dans le rap- port à la hiérarchie selon l'âge, le sexe, le statut d'emploi, le type de poste occupé, l'ancienneté, le type d'établissement... Si, l'identi- té liée au travail se trouve affectée et les facteurs qui paraissent les plus déterminants pour expliquer et comprendre de nouvelles formes de mal-être voire de souffrance au travail. Nous tenterons de mesurer ces derniers aspects à travers les effets que le rapport au travail peut avoir sur la santé et qui s'exprime à travers des troubles du sommeil, la prise de médicaments, des arrêts de travail, des temps de repos en journée hebdomadaire sacrifiés... En fait, en passant ce questionnaire nous voulions aussi savoir quelle pouvait être la proportion de ceux qui, malgré tout, se disent encore heureux et fiers de faire ce métier !

#### Bibliographie

Grimault Marie–Bernadetteet al., « Quand les services rendent ser-

villes », Projet, 2011/4 n° 323, p. 32-34

Livian Yves Frédéric, « Les organisations productrices d'incompé- tence », Revue internationale de Psychosociologie Vol. XVI, 2010/39, p. 189-204

Pioret François, « Le piège de la souffrance au travail », Projet n° 2010/39, p. 189-204

323, 2011/4, p. 23-31

Pouch Thierry, « Vers le meilleur des mondes possibles ou les pro- messes du capitalisme cognitif », L'Homme et la société, 2004/2 n° 152-153, p. 151-162

Zarifian Philippe, « Travail, modulation et puissance d'action », L'Homme et la société, 2004/2 n° 152-153, p. 201-227